



COMMUNIQUE DE PRESSE

15 MAI 2017

CENTRE AQUATIQUE : RECHERCHE D'UN NOUVEAU CARRELEUR

Suite à l'abandon de chantier de l'entreprise en charge de la mise en étanchéité et de la pose de carrelage sur 6 000 m² du centre aquatique, Granville Terre et Mer recherche un nouveau prestataire.

L'entreprise Allouche, située à Courtois-sur-Yonne (89), retenue pour la réalisation du lot N°16 (étanchéité et carrelage), a quitté le chantier à la mi-avril sans aucune explication. Malgré les nombreuses relances, la société n'a pas donné signe de vie depuis le 2 mai dernier.

Granville Terre et Mer a donc mis en place une procédure officielle de résiliation et, de ce fait, recherche un nouveau prestataire pour prendre en charge l'étanchéité et la pose du carrelage sur une surface d'environ 6 000 m². La procédure formalisée pourrait aboutir à validation par le conseil communautaire, au plus tôt, au mois juin 2017.

Un imprévu qui pourrait impacter la date de fin de chantier, et donc l'ouverture du centre aquatique, de trois à six mois.

Tél. 02 33 91 38 62

Mail : communication@granville-terre-mer.fr